

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



le père Noël achète français

17 DÉCEMBRE AU 30 DÉCEMBRE 1981 - 11ème année - N° 349 - 5 F

M 2242 - 349 - 5 F



tout finit par des chansons

La reconquête du «marché intérieur» passerait-elle aussi par le renouveau de la chanson française ? Renouveau est d'ailleurs un terme inexact car elle se développe largement depuis déjà quelque temps, comme le relève «Le Monde» du 4 décembre, «2800 jeunes auteurs-compositeurs s'inscrivent chaque année depuis quatre ans à la SACEM, contre 790 de 1969 à 1976.» Il s'agit simplement de lui redonner les moyens d'occuper une place qui lui revient légitimement en France.

Et il n'était que temps : dans ce même article du «Monde», le constat est accablant : «Il y a dix ans, le répertoire international correspondait à 10% du chiffre d'affaires d'une industrie phonographique composée essentiellement en France de multinationales; aujourd'hui, le même répertoire atteint 45% du chiffre d'affaire.»

Si nous savons qu'il peut être dangereux de mêler trop étroitement la politique et la culture, il n'en demeure pas moins que cette dernière n'est pas neutre comme le démontre Henri Gobard et M. Clouzard*. Et dans le domaine de la chanson, ce sont trop d'intérêts en particulier économiques qui sont en jeu pour que le pouvoir ne s'en mêle pas, comme c'est son rôle, et quand il s'agit de protéger la création française sur le marché national.

Cette volonté politique semble être celle du gouvernement qui, par la voix de M. Jack Lang, ministre de la Culture, a demandé un rapport en ce sens à M. Pascal Sevrin. On peut noter et s'en féliciter, qu'une telle volonté s'était également exprimée quant à la production cinématographique et télévisuelle.

Le rapport de M. Sevrin demande des mesures depuis longtemps réclamées par le milieu de la chanson, en particulier sur la protection sociale des artistes et surtout la protection juridique de leurs créations, c'est-à-dire la lutte contre la «piraterie» de la reproduction qui produit un manque à gagner pour les auteurs et les maisons de disques.

Mais c'est sur les problèmes des quotas qu'il rencontre le plus de réactions négatives : «M. Pascal Sevrin fait resurgir dans son rapport le spectre d'un quota pour la chanson française à la radio et à la télévision, que les professionnels de la chanson et du disque ont repoussé à maintes reprises ces derniers temps, et notamment au colloque de Blois des 23 et 14 octobre» («Le Monde»).

Contre cette levée de boucliers, Pascal Sevrin contre-attaque avec fermeté dans «Le Matin» du 2 décembre : «La politique que pratiquent actuellement les médias est un véritable scandale et peut être assimilée à une colonisation anglo-saxonne.» Il faut donc «déjouer le complot des médias contre la chanson française.»

En effet, si à France-Inter on reconnaît en partie la nécessité des mesures préconisées par le rapport, il en va tout autrement du côté des radios périphériques «commerciales». «D'ailleurs, interroge Raymond Castang (un des responsables de RTL), qu'est-ce que ça veut dire, la nationalité de la musique ?»

Une question à laquelle avait déjà répondu Philippe de Saint Robert dans «Le Matin» du 25 novembre : «Il est établi que c'est par l'aliénation linguistique que passent toutes les aliénations culturelles et que c'est par les aliénations culturelles que passent les aliénations politiques.»

Les professionnels des médias soulignent quant à eux le danger que peut avoir l'instauration de quotas pour la qualité de la chanson et rappelle que le goût des auditeurs étant ce qu'il est actuellement, ils continueront de s'y conformer et donc de passer de la chanson américaine à larges doses. D'ailleurs il serait intéressant de réfléchir sur le point de savoir si ce sont véritablement les auditeurs, qui dans un système centralisé de communication de masse, ne sont le plus souvent guère traités que comme des consommateurs de bruit, qui sont en mesure d'imposer un goût et un choix.

Le dernier mot est à «L'information du spectacle» de ce mois, qui relie très justement le problème de la chanson française à celui de la production cinématographique et de télévision : «Il serait plus efficace de développer la créativité dans le cadre de la télévision, en évitant que les antennes soient envahies par des séries étrangères souvent à dominante américaine, que de fixer des quotas impératifs. La synthèse des efforts faits par MM. Moineau et Bredin et leur collègues devrait inciter ceux qui ont en charge notre culture de faire appel aux créateurs, aux artistes, aux compositeurs et aux interprètes français.»

René ADRIER

* Henri Gobard -La guerre culturelle-, Ed. Copernic.

M. Clouzard -Le capitalisme de la séduction- Ed. Sociales.

gattazte

Quelle potion magique a fait qu'Yvon Gattaz, le petit pé-dégé de la société Radiall, l'ait emporté sur l'autre Yvon, nommé Chotard et d'une taille avoisinant celle d'Obélix, dans la course à la présidence du C.N.P.F. ?



La succession de Ceyrac : le combat des chefs

Pourtant il n'était pas facile à dégommer, le gros, bien implanté dans les rouages actuels du CNPF, dauphin présumé de Ceyrac, et que son poste de Président de la Commission des Affaires sociales du dit CNPF, avait bien mis en valeur.

Mais c'est qu'il en voulait le Gattaz ! Tout d'abord, en rassemblant dans son mouvement E.T.H.I.C. (1) (tic, tic, quel nom étrange !) les petites entreprises qui forment l'essentiel du tissu industriel de la France, alors qu'on soupçonnait le CNPF de ne représenter que les grandes entreprises.

Et puis, c'est un homme public, animateur avec Drancourt, Gelinier, Plassard, de la lettre «Les 4 vérités» et auteur de deux livres d'un creux à vous donner le vertige, mais auteur quand même.

Et chez Robert Laffont s'il vous plaît ...

C'est un créateur d'entreprise, un homme qui connaît le terrain. Centralien, il a créé avec un frère, la Société Radiall, «à partir de zéro» comme il aime à le dire. Effectif : 800 personnes. Production : composant électronique. Et ça marche. Aux dires des spécialistes c'est une belle réussite. Moi je veux bien, encore que lorsqu'on regarde le bilan social Radiall c'est quand même pas le pied de l'innovation. Mais enfin, au niveau industriel, c'est quand même beaucoup mieux que les éditions «France-Empire» de Chotard dont on dit que ... Voyez-vous un président du CNPF dont l'entreprise soit en règlement judiciaire...

Les mauvaises langues ajoutent que Gattaz est maçon. N'est-il pas en plus fils d'instituteur ? Voilà

demande de documentation

Si ce numéro vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à retourner :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

rix

des points communs avec le nouveau pouvoir. D'ailleurs, Rocard a été invité au dernier congrès de l'ETHIC, et le pauvre Auroux (mais lui n'est pas à une inconséquence près) a salué en terme chaleureux sa désignation à la succession.

Alors, alors... le CNPF, version Gattaz, va-t-il faire les yeux doux au nouveau gouvernement, en mettant l'accent sur la concertation, la responsabilisation des travailleurs, l'amélioration des conditions de travail, la nécessité d'un bon dialogue social, tout cela, thèmes très chers à Gattaz. Tandis que les purs, les durs, les «sans compromissions possibles avec le pouvoir socialo-communiste», et les «défenseurs de l'entreprise libérale un point c'est tout» vont-ils faire scission avec Chotard à leur tête. Tout porte à croire que la prochaine commission exécutive du CNPF du 16 décembre qui nommera effectivement Gattaz nouveau président du CNPF risque d'apporter quelques surprises. Allez-vous vraiment collaborer, Monsieur Gattaz et faire la «politique de la main-tendue» au gouvernement ? Après tout c'est votre affaire. Lorsqu'il m'est arrivé de rencontrer François Ceyrac, dans la rue, je me suis dit «Tiens voilà le patrons des patrons». Et ma foi, cela lui allait bien. Avec vous, je ne sais pas, il y a quelque chose qui coince. Quoi ? Je ne sais pas, au juste. Peut-être votre côté arriviste et «m'as-tu vu ?». Je me souviens qu'un soir chez Pivot, vous présentiez votre dernier écrit sur le vide «La fin des Patrons». Vous n'avez fait aucune mention des ouvrages des autres invités et vous vous êtes lancé dans des louanges célestes du vôtre. Cela m'a gêné. Bien sûr, vous avez des côtés sympathiques de quinquagénaire farceur. Vous avez dit : «Mon choix est l'épanouissement de l'homme». (1) Dans cette optique là, on peut souhaiter votre succès. Mais quand même ce quelque chose, dont je parlais plus haut, persiste...

Savourez le moment de votre victoire. Je doute un peu que vos lendemains chantent.

Loïc ALBRAN

(1) Harris et Sédouy -Les patrons- Le Seuil, page 205.

demain

le

chili ?



Les socialistes semblent atteints depuis quelques temps du syndrome Allende dont les symptômes sont bien définis. Les adversaires du socialisme sont partout, dans l'armée, la police, ils sont en train de s'armer et n'attendent plus qu'une occasion pour passer à l'action comme au Chili.

Ces séquences de «Hou fais moi peur», genre qui pourrait être bénéfique à un gouvernement de droite, ne peuvent qu'être défavorables aux socialistes. Les réformes se font lentement mais sûrement et cependant elles ne passent pas dans l'opinion qui a l'impression que tout continue comme avant. Le voyage de Mauroy qui a été un échec est passé derrière les préoccupations sur la santé et la sécurité du chef de l'Etat. L'indifférence voire la morosité qu'ont renforcées les déclarations de Delors ont créé un climat favorable à toutes sortes de rumeurs. A force de désigner l'extrême-droite comme bouc émissaire responsable en vrac de la fuite des capitaux, des incendies de voitures, des attentats et du complot contre le président, les socialistes ont fabriqué les verges pour se faire battre. L'opposition qui a perdu toute cohérence s'est fait une joie d'exploiter et d'amplifier les propos des socialistes

sur le thème : l'insécurité s'accroît, que fait le gouvernement ?

Le vol d'arme à Foix en est la meilleure illustration. Un commando bien organisé s'empare d'un stock d'armes dans un centre mobilisateur. Aussitôt la presse s'empare de l'affaire et crie : «C'est l'extrême-gauche». Cette piste s'étant révélée fautive, c'est au tour de l'extrême-droite. Car selon un raisonnement simpliste, si ce n'est l'extrême-gauche c'est l'extrême-droite ! Lisons «Les Nouvelles Littéraires» (hebdomadaire de gauche) qui titre sans désespérer : «l'attaque contre la caserne de Foix aurait été exécutée par un commando d'extrême-droite se faisant passer pour un commando gauchiste». (1) Et les socialistes de surenchérir sans preuves sur les propos d'un mythomane du SAC en affirmant qu'il existe effectivement un complot contre Mitterrand visant à l'assassiner. Mieux, nous serions au bord d'une guerre civile,

car pour «Les Nouvelles Littéraires», selon une technique journalistique bien connue, si un commando d'extrême-droite s'arme, cela veut dire que «l'extrême-droite s'arme». Et pourquoi s'armet-elle ? Parce que, répondent les socialistes, elle ne peut espérer reprendre le pouvoir qu'à la faveur d'une guerre civile ou d'un coup d'Etat comme au Chili.

Victimes de leurs obsessions de militants, les socialistes ne s'aperçoivent pas qu'ils font passer ainsi les réformes importantes et légitimes qu'ils ont entreprises au second plan. La sécurité du chef de l'Etat, puis par extension celle des citoyens, passe en ce moment sur le devant de la scène politique et l'on sait très bien que seule la droite, aidée par la presse à sensation pourra, sur son thème favori de la sécurité, faire de la surenchère et gagner des points. Il est un des principes politiques que les socialistes oublient : il vaut mieux se battre sur son terrain (pour le P.S., les réformes) que sur celui des autres.

H. B.

(1) N.L. du 3 au 10 décembre.

HUMEUR

la bande des trois

En votant pour le «jeune écrivain» Lucien Bodard, les jurés du prix Goncourt n'ont-ils pas confirmé de manière éclatante les analyses de Hamon et Rottman (1) sur l'injustice des prix littéraires ? Trois maisons d'édition (Grasset, Gallimard, Le Seuil) trident la quasi totalité des récompenses (82% des prix entre 70-80). Ce n'est guère étonnant lorsque l'on sait qu'elles publient 80% des romans et que 70% des jurés des cinq principaux prix (2) appartiennent l'une de ces trois maisons d'édition. «La répartition des prix s'effectue au prorata du nombre des jurés» en concluent Hamon et Rottman. C'est ainsi que les dix jurés Goncourt ont voté dernièrement pour leurs maisons respectives donnant la victoire à Bodard, de «l'écurie» Grasset qui en comptait cinq. Les jurés, affirment Hamon et Rottman, sont liés étroitement à leur éditeur. Ils lisent en priorité les œuvres publiées par la bande des trois et votent pour les ouvrages publiés par leur éditeur. En retour, comme le dénonçait courageusement Dormann, leur maison les récompensera en sur-payant leurs droits d'auteurs. Peu de chances dans ce système pour un jeune auteur de talent publié par une petite maison d'édition de se voir attribuer un prix. On comprend alors la décision d'un jeune auteur s'estimant lésé, Gérard Estève, d'assigner en justice les académiciens Goncourt pour n'avoir pas respecté le testament des frères Goncourt qui avaient créé le prix pour faire connaître un jeune écrivain.

H.B.

(1) Hamon et Rottman - Les Intello-crates - (Ed. Ramsay) Prix franco : 77 F.

(2) Fémina, Goncourt, Médicis, Interallié, Renaudot.

france-algérie
le dialogue renoué ?

La visite de François Mitterrand en Algérie est l'occasion de relancer de façon durable la coopération avec ce pays malgré les nombreux problèmes qui se posent et la charge émotionnelle de nos relations bilatérales.

A cet effet le Président s'est fait accompagner par plusieurs ministres notamment Claude Cheysson pour les relations extérieures, Michel Jobert pour le commerce international et Gaston Defferre ministre de l'Intérieur. Ainsi en matière de coopération culturelle et technique il importe d'actualiser la convention de 1966 qui lui sert de base. L'Algérie du Président Bendjedid Chadli n'est en effet plus celle de Boumédiène. Cette coopération a subi les contre-coups de nos mauvais rapports sous le précédent septennat : si le nombre d'enseignants est resté égal, en revanche celui des coopérants scientifiques et techniques s'est singulièrement réduit du fait que notre participation financière n'est plus que d'un quart.

Le renouveau des relations franco-algériennes doit se concrétiser par des rapports basés sur l'amitié et la confiance mutuelle et pour cela il convient de régler d'anciens problèmes tels que la libre circulation des hommes et des biens. Notamment pour les Harkis et les pieds-noirs, renouer des relations humaines qui n'auraient jamais dû être interrompues. La possibilité de transférer leurs biens pour les Français restés en Algérie lors de l'indépendance et pour les coopérants devrait être accordée. La nouvelle politique du gouvernement français vis à vis des travailleurs immigrés, auxquels François Mitterrand a rendu hommage dès son arrivée pour leur contribution à notre prospérité, a favorablement impressionné les dirigeants algériens. Quant au problème des archives, l'Etat algérien est le légitime successeur de la puissance coloniale et a donc des droits sur ces archives, cependant il est souhaitable d'envisager une exploitation de ce patrimoine commun sur un pied d'égalité.

En matière économique la pierre d'achoppement est le prix du gaz dont l'Algérie semble vouloir faire un test de la bonne volonté de la France. Le mode de réactualisation prévu - en fonction de la variation des prix industriels vendus par la France - est très intéressant. Il permet d'espérer une relance de la coopération industrielle sur des bases stables : le métro d'Alger, une usine automobile à Oran ainsi que la cons-

truction de logements, la participation à des travaux hydrauliques et à la gestion des eaux, l'extension du réseau ferré et routier sont autant de secteurs qui pourraient permettre à la France de reprendre les toutes premières places parmi les fournisseurs de l'Algérie, perdues au cours des années précédentes.



■ Alger : l'ancien monument aux morts, une charge émotionnelle à assumer.

Cette collaboration peut entrer dans le cadre d'une politique plus vaste, que la «large identité de vues en matière de politique internationale» permet : Tchad, Namibie, Sahara occidental. Surtout la France à tout intérêt à apporter son concours à l'Algérie qui est, avec l'Inde et le Mexique, l'un des authentiques et actifs membres des pays non-alignés, refusant toute tutelle de la part du double impérialisme soviétique et américain.

Voilà donc un grand projet politique et économique à mettre en œuvre par deux pays complémentaires qui en ont la volonté. Il reste à espérer que les problèmes d'intendance ne viendront pas faire obstacle à sa réalisation, et que ce projet permettra de relancer les économies nationales pour sortir de la crise et servira d'exemple dans tous nos rapports internationaux.

Philippe LABARRIERE

intrar

La décision du gouvernement français de participer à la force de paix dans le Sinaï est intervenue au plus mauvais moment : l'échec retentissant du sommet de Fès consacre la désunion des Arabes au moment même où Israël accroît la répression dans les territoires occupés.

C'est le 23 novembre que les gouvernements français, anglais, italien et néerlandais ont annoncé qu'ils acceptaient de participer à la force de maintien de la paix, ce que personne ne leur avait officiellement demandé. Le texte, modèle du genre nègre-blanc propre à satisfaire tout le monde et personne, évoque pêle-mêle la sécurité d'Israël, l'autonomie palestinienne, la participation de l'OLP à un éventuel règlement... La «force de paix» du Sinaï est prévue par le traité israélo-égyptien du 26 mars 1979, lui-même issu des accords de Camp David (lesquels ont fait l'unanimité que l'on sait dans le monde arabe). C'est là que le bât blesse ! Les quatre, qui n'en sont pas à une contradiction près, ont eu beau essayer de dissocier leur action des accords en question, personne ne s'y est trompé. Seuls Le Caire, par l'intermédiaire de M. Boutros-Galli, et Washington ont approuvé leur décision. Le gouvernement israélien, plus pur et dur que jamais, a exprimé la plus extrême méfiance. Il n'a levé son veto que sur la pression américaine : les Etats-Unis ont utilisé la négociation sur les accords de coopération stratégique avec Israël ; ils ont d'ailleurs réduit les dits accords au strict minimum. C'est une faute diplomatique que d'engager la France dans un processus qui ne peut que servir la «Pax americana» laquelle constitue une impasse. Notre pays doit affirmer son originalité. Il n'a pas intérêt à noyer ses positions dans le salmigondis européen.

L'IMPUISSANCE

ARABE

Revenons donc sur le fait que cette déclaration européenne, sans contenter les Israéliens, mécontente les Arabes. M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe déclarait à Fès : «Si les pays de la Communauté européenne veulent contri-

sigeance israélienne et désunion arabe

buer aux efforts en faveur de la paix au Proche-Orient, il est nécessaire qu'ils ne participent pas à la force multilatérale qui doit s'établir au Sinaï.»

D'une certaine façon, l'échec du sommet-éclair de Fès, est une chance pour les Européens : il leur a évité une condamnation en bonne et due forme de la part des pays arabes. Quelles sont les causes de cet échec ? Le point d'achoppement a été l'article sept du plan-Fahd qui évoque «le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix». Or, le 24 novembre un responsable palestinien déclarait : «le prince Fahd commet une faute très grave, analogue à celle qui avait conduit Sadate à Jérusalem, une faute qui consiste à offrir à l'adversaire une concession sans contrepartie. Il serait criminel de jouer notre carte maîtresse, celle de la reconnaissance de l'Etat d'Israël, tout en sachant que ce dernier n'a pas la moindre intention de restituer les territoires occupés, ou de permettre l'établissement d'un Etat palestinien». Certes cette déclaration est une fuite en avant qui dissimule en fait les dissensions entre les diverses composantes de l'OLP. Mais les Etats arabes ne peuvent s'opposer ouvertement à cette der-

nière puisqu'elle est pour eux la seule représentante légitime du peuple palestinien. En outre, la maladresse des européens à placé les pays arabes modérés en porte-à-faux. Ces derniers craignent que le front de la fermeté ne réussisse à faire voter des motions condamnant durement la politique européenne d'une part, la politique américaine d'autre-part. Une telle condamnation aurait mis plus d'un chef d'Etat en position délicate, à commencer par Hassan II lui-même. C'est pourquoi le roi du Maroc a préféré dresser précipitamment un constat d'échec peu glorieux.

L'AVEUGLEMENT ISRAËLIEN

Pendant ce temps, l'aveuglement israélien donna quelque crédibilité à l'intransigeance palestinienne. La décision de créer une administration civile dans les territoires occupés - qui marque une volonté «annexionniste» certaine - a suscité de l'agitation; laquelle a entraîné une répression accentuée : — l'université de Bir Zeit a été fermée. — les destructions de maisons appartenant à des familles dont l'un

des membres est soupçonné de terrorisme ont pris une ampleur jusqu'ici inégalée.

— les arrestations de personnalités palestiniennes ont été multipliées. A un point tel que le 28 novembre, pour la première fois, 200 Israéliens ont manifesté contre la répression en Cisjordanie. L'opposition travailliste également a protesté... et s'est vu répondre que lorsqu'elle-même était au pouvoir ...

Mais la répression ne constitue qu'un aspect de l'expansionnisme israélien. Depuis 1967, 152 colonies juives ont été créées, dont 85 en Cisjordanie. Sur ce territoire, l'implantation de 100.000 Juifs et 25 nouvelles colonies est prévue pour les quatre prochaines années afin «d'assurer la continuité territoriale juive en Cisjordanie». En outre, l'arme économique dont on parle rarement, pour insidieuse qu'elle soit, n'en est pas moins efficace. Les entreprises arabes, coupées de leurs débouchés jordaniens par la fermeture de la frontière, sont étouffées par une réglementation sourcilleuse. Les banques leur refusent les crédits nécessaires à leur développement... mais les accordent aux entreprises israéliennes. La volonté d'intégration économi-

que des territoires occupés est très nette. Nous avons vu que, malgré leur dureté, les déclarations palestiniennes n'excluent pas totalement, à terme, une reconnaissance d'Israël. Personne ne contestera qu'elle est indispensable. Mais, dans ces conditions, comment serait-elle possible ?

QUELLES CONDITIONS POUR LA PAIX ?

Puisqu'au point où en sont aujourd'hui les passions, il faut rappeler des évidences, énumérons les nécessaires conditions d'une paix «juste et durable» :

— la reconnaissance simultanée et réciproque du droit des Israéliens et des Palestiniens à vivre dans des frontières reconnues par tous est indispensable. — la solution idéale serait la constitution d'un Etat non confessionnel où Juifs et Arabes vivraient côte à côte, à égalité. Il est clair qu'elle est inapplicable parce que la haine et la peur se sont accumulées, et que la notion de séparation de «l'Eglise» et de l'Etat est aussi étrangère aux uns qu'aux autres.

Il ne reste plus que la partition et l'évacuation par Israël de la Cisjordanie et de Gaza. La constitution d'un Etat palestinien à part entière est, à coup sûr, dans la nature des choses.

— Il reste le problème de Jérusalem. A l'évidence, cette ville (sainte pour chacune des trois religions monothéistes) ne peut être qu'une pomme de discorde tant qu'elle sera aux mains de l'un quelconque des belligérants. Les villes-libres ont rarement constitué une solution aux problèmes du passé. Il n'en est malheureusement pas d'autre aujourd'hui.

Pour ce faire, Juifs et Arabes ne disposent que d'une méthode : celle qui consiste à s'asseoir les uns en face des autres, à considérer que les adversaires ne sont pas nécessairement des «terroristes» ou des salauds, et à envoyer les super-puissances s'occuper ... de ce qui les regarde. La France, puissance moyenne, peut-elle faire comprendre ce langage ? Il faut reconnaître que, malgré le voyage de M. Cheysson en Israël (lequel prélude à celui de M. Mitterrand), les chances sont faibles.

Mais si les socialistes enlisent notre diplomatie dans les sables du Sinaï, alors elles sont nulles.

A. SOLARI



■ Israël : une répression accrue dans les territoires occupés

espagne: une monarchie au XXe siècle

«La restauration de la Monarchie, scandale pour l'esprit, scandale pour tout homme nourri sur les genoux de la République française, avec des idées de liberté, d'égalité, de fraternité.» C'est ce qu'écrivait Claude Manceron dans «Le Monde» à l'occasion de l'intronisation de Juan Carlos. Et notre idéologue hussard noir et historien histrion à ses heures, d'appeler à la rescousse un... Conventionnel, l'Abbé Grégoire, qui disait, paraît-il : «les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique. Les cours sont l'atelier des crimes et la tanière des tyrans.»

LE RESTAURATEUR DES LIBERTÉS

Il est un fait : si précisément les tyrans sont restés dans leurs tanières, où n'en sont jusqu'à présent jamais sortis que pour un piteux coup de main, en Espagne, c'est bien grâce au Roi - c'est à dire non seulement à Juan Carlos et à sa forte personnalité, mais aussi et surtout grâce à l'institution monarchique réinstaurée. Qu'après quarante années de dictature, faisant suite à la plus effroyable des guerres civiles, le peuple espagnol vive aujourd'hui dans les libertés (pour certaines plus larges que les nôtres), et soit maintenant totalement réconcilié avec lui-même, aucun autre régime, n'aurait pu le faire dans une vieille nation historique comme

l'Espagne. Rappelez-vous, au soir même de la mort de Franco, nos républicains libéraux ou socialistes français n'étaient que crainte du déclenchement d'une nouvelle guerre civile outre-pyrénées, et Juan Carlos était regardé par eux comme un animal aussi exotique que fragile. C'était tout simplement oublier le peuple espagnol lui-même en union avec une maison royale qui sut surpasser le moment venu ses divergences internes, pour assumer et assurer le renouveau de la Nation et avec elle la Reconquista des libertés. Très populaire avant même son intronisation, Juan Carlos n'avait jamais été confondu avec le Caudillo. Si de côté-ci des Pyrénées, il pouvait en apparaître comme le successeur, le peuple espagnol savait que Juan Carlo n'avait aucune attache avec le dictateur mais qu'il devait tout à l'histoire de son pays que sa famille -elle aussi de sang capétien- avait façonné, et dont elle avait toujours respecté les libertés fondamentales.

Le nouveau et jeune Roi put, en tant que Roi, dès le lendemain de la mort du dictateur, proclamer la mort de la dictature. Faut-il rappeler la rapidité avec laquelle le Peuple espagnol retrouva les droits et les libertés élémentaires en tout régime démocratique ? La reconnaissance de tous les partis politiques, y compris dès 1976 du Parti communiste, la dissolution de la Phalange, les premières élections



■ Juan Carlos

libres dès 1977, la liberté de la presse, la liberté syndicale, une constitution établissant une monarchie parlementaire votée en 1978, la mise en chantier immédiate de l'autonomie des provinces, jusqu'à l'abrogation de la peine de mort alors même que le terrorisme, principalement au Pays Basque continuait et continuait ses ravages. Le peuple espagnol, ni même les forces politiques traditionnelles, ne se sont jamais trompé sur la nécessité de la réinstauration de la royauté. En août 1958, le VIIe congrès du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) en exil ne déclarait-il pas : «Dans la candidature monarchique, le facteur décisif ne sera pas la personne, mais l'institution elle-même, dont l'absence suivant l'opinion de beaucoup aujourd'hui, mais a posteriori, a produit une épouvantable guerre civile et dont la présence pourrait en éviter une autre.»...

Dans le cadre d'une plus vaste enquête par la N.A.R. sur l'Espagne menée par Tisserand et Jean-Pierre Lamy : à Paris pour les interroger sur le rôle de M. Sanchez Queirolo, correspondant de la N.A.R. à Barcelone pour son excellent appui sur le témoignage de l'ancien Roi d'Espagne qui diffusent et collectent des témoignages-enquêtes auprès de l'opinion.

Le texte que nous publions est très proche du point de vue de la N.A.R. nous y avons introduits les modifications que nous voulons poursuivre. Il est au dossier que nous présentons dans les numéros de notre revue «Le Lézard» particulièrement sur la décentralisation en Espagne.

LE ROI ET LA CONSTITUTION

Les Espagnols avaient donc accepté Juan Carlos et la réinstauration de la Monarchie du temps de Franco. Et cela le congrès de 1958 du PSOE en est l'aveu flagrant, parce que c'était l'unique possibilité d'un retour sans heurts à une vie politique «normale», c'est à dire à une Cité composée de citoyens forts de leurs droits et garantis dans leurs libertés. Aujourd'hui, comme il est dit à l'alinéa 3 de l'article 1 de la Constitution espagnole : «la forme politique de l'Etat espagnol est la monarchie parlementaire».

Or cette constitution est bien la Constitution de tous les Espagnols, et de toutes les familles politiques espagnoles, sans vainqueurs ni vaincus, excepté pour cette dernière catégorie, les nostalgiques de l'«ordre» ancien. Elaborée par l'ensemble des forces politiques démocratiques en présence, adoptée par référendum il y a juste trois ans, le 6 décembre 1978, c'est comme nous l'avons rappelé dans un entretien qu'il nous a accordé au cours de notre enquête, Pedro Sanchez Queirolo : «une Constitution démocratique à la hauteur des autres Constitutions. Même supérieure à la française, quant, par exemple, au problème de ce que vous, vous appelez la décentralisation». Et c'est



■ Santiago Carillo (PCE)



■ Felipe Gonzalez (PSOE)



■ Adolfo Suarez et Calvo Sotelo (UCD)

te enquête menée actuellement monarchique et démocratique, Axel sont rendus auprès d'Espagnols ir pays. Remercions notamment dant de «La Vanguardia de Bar-ueil. Ils se sont également ap-ielques uns de nos abonnés en ent, à notre demande, des ques-urs amis et relations espagnols. aujourd'hui se veut donc très ajorité des Espagnols, même si miers éléments d'un débat que istitue une bonne introduction rons dans les deux prochains s Rouge» et qui porteront plus alisation et sur le statut de la

une constitution qui fonctionne. Paradoxalement d'ailleurs la tentative de coup d'Etat militaire du 23 février dernier l'a montré. L'article 56 du Chapitre 5 de la Constitution stipule : «Le Roi est le Chef de l'Etat, le symbole de son unité et de sa permanence, il arbitre et modère le fonctionnement régulier des institutions, il assume la plus haute représentation de l'Etat espagnol dans les relations internationales (...) et il exerce les fonctions que lui attribuent expressément la Constitution et les lois» (1). Dans la nuit critique, les libertés en Espagne ne reposaient plus que sur le Roi (2) et ce dernier, sans jamais passer outre à la Constitution, ce qui eût été précisément entrer dans le jeu des putschistes, a su préserver les libertés et l'ordre constitutionnel parce qu'il incarnait la Nation. Imaginez le même scénario en France, nous demandait un ami espagnol, nos députés français séquestrés et Giscard face à quelques généraux «tentés» ? A quoi Giscard eût-il fait appel devant le peuple et face aux putschistes ? A l'UDF ? A la Haute Finance ?

Cette Constitution donne certes moins de pouvoirs à Juan Carlos que celle de la Vème République n'en donne aujourd'hui à François Mitterrand. Mais n'avons-nous pas sans cesse répété dans ces colonnes qu'un Président de la République actuel en France possède plus de pouvoir que ne pouvait en rêver même Louis XIV ? Et si l'initiative des lois appartient au Gouvernement et aux deux chambres, si le roi ne peut que sanctionner ces lois, si c'est à la demande du Président du Gouvernement que le Roi dissout les Chambres et organise les référendums ; si le roi ne peut présenter un candidat à la présidence du Gouvernement qu'après consultation des représentants des groupes parlementaires, et si ce candidat a la confiance des députés (3), il n'en reste pas moins que la présence du Roi, loin d'être décorative, est essentielle à la vie démocratique espagnole. Il est là, et sa présence seule, jointe d'ail-

leurs à une personnalité et à un charisme que tous les Espagnols que nous avons rencontrés s'accordent à trouver «extraordinaires», suffit, dans les limites de la Constitution, à permettre à la vie politique espagnole de continuer à se dérouler normalement. D'ailleurs les putschistes du 23 février n'ont à aucun moment osé se déclarer ouvertement hostiles au Roi... ni même à la Constitution ! Et si les militaires ont fini par céder, ce n'est pas seulement parce que Juan Carlos est constitutionnellement le Chef supérieur des Armées, c'est bien parce que les militaires sentaient que Juan Carlos refuserait de tomber dans le piège qu'ils lui tendaient.

Chacun a pu constater en cette occasion que par sa légitimité historique et populaire, le roi était en fait l'expression de tout le Peuple espagnol. Cela s'est avéré le lendemain de la tentative de «golpe» par l'impressionnante manifestation qui traduit selon nos amis espagnols la «vraie force tranquille du peuple espagnol», d'un peuple qui, durant les heures critiques a fait confiance à son Roi.



■ le prince Felipe

Ainsi la Constitution à travers laquelle le peuple espagnol a bien établi la Monarchie, apparaît-elle comme un véritable projet politique global fait pour durer, ce que souhaitent également le peuple et les partis politiques. Imagine-t-on en France, Marchais et Chirac d'accord sur l'essentiel, d'accord sur ce qu'est l'essentiel ? En Espagne, Carillo et Calvo Sotelo le sont : ils sont chacun royalistes, ou plus exactement loyalistes. Et les partis politiques acceptent comme naturel que récemment le Roi les ait rappelés à l'ordre et à un peu plus de dignité et de responsabilité, alors que la situation politique intérieure reste difficile : problème du terrorisme au Pays Basque, celui d'une Armée incertaine, dont cent officiers de la fameuse division «Brunete» viennent de publier, le 6 décembre dernier, pour le troisième anniversaire de la Constitution, un manifeste de solidarité avec les officiers putschistes en attente de leur procès, une classe politique humiliée

par le coup de main du 23 février qui lui a bien fait sentir que ce n'était pas elle le garant des libertés en Espagne ...

NON PAS UN «BILAN GLOBALEMENT POSITIF»

Il ne s'agit pas pour autant de dire que ces six premières années de règne forment un «bilan globalement positif». L'expression a en effet été rendue douteuse, et de graves menaces pèsent toujours sur la Monarchie et la démocratie espagnoles dont les sorts sont liés. Mais surtout, un bilan ne peut être déjà établi d'une part, et d'autre part le mot apparaît trop faible pour ce qui a déjà été fait.

La Monarchie a été en effet en Espagne une véritable révolution, la seule révolution possible qui n'aboutisse pas à une guerre civile. Ce qui a été fait de positif, et avec une rapidité à faire pâlir M. Delors, seule elle pouvait le faire.

Mais l'Espagne de la fin 81, ce sont aussi, de graves problèmes qui demeurent et auxquels il semble presque impossible d'apporter des solutions. A moins d'utiliser parfois des moyens détournés, au risque d'être mal compris par beaucoup. C'est ainsi que l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN -alors que la Grèce en sort avec raison, et que la France y a échappé grâce à de Gaulle- doit être interprétée en termes de politique intérieure et non pas de politique internationale. Un diplomate nous le confirmait, cette décision politique traduit avant tout la volonté d'écarter en douceur les derniers dignitaires franquistes encore en place dans l'armée, par le biais des promotions dans l'administration de l'organisation atlantique...

Mais comment régler les problèmes que pose l'existence de deux millions de chômeurs pour une population de 37 millions d'habitants ? Le taux d'inflation est de 15 à 20% par an. Le fléau terroriste fait une centaine de morts par an et ... conforte la réaction néo-fasciste. De même une crise politique est apparue depuis le début de l'année 1981, devant l'incapacité du gouvernement Suarez à prendre des décisions efficaces face à ces problèmes, une crise politique s'insérant au sein même de l'UCD majoritaire.

Socialement, économiquement il n'y a pas eu, jusqu'à présent en Espagne aucune recherche originale permettant d'inscrire le pays dans une autre voie que celle du capitalisme mondial, et l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ne résoudra pas nécessairement les problèmes économiques et sociaux qu'elle connaît. Or les Espagnols que nous avons rencontrés ne sont pas toujours

conscients de cela. Nous leur disons que le rétablissement de la démocratie en Espagne, grâce à la Monarchie, ne doit pas courir le risque de s'arrêter au simple rétablissement d'une démocratie formelle. Certes, nous devons reconnaître, alors qu'en France on sort à peine et fort timidement de deux siècles de jacobinisme, que dans ce domaine de la liberté des peuples, l'Espagne a été fort loin. Mais là aussi, comme c'est le danger en France, il ne faudrait pas que la classe politique monopolise les libertés reconquises tout en étant incapable de juguler le terrorisme.

L'AVENIR...

Quant à l'avenir lointain, la disparition du Roi, la Constitution, semble-t-il, a tout prévu : la régence, la succession, en un mot la permanence de l'Etat. Plus même, la Constitution stipule, si la branche actuelle de la famille royale espagnole venait à s'éteindre : «Les Cortès générales devraient pourvoir à la succession à la couronne dans la forme qu'ils estiment la plus convenable.»

La royauté espagnole démontre, malgré les vicissitudes actuelles qui sont pour l'essentiel l'héritage d'un demi-siècle de dictature et d'une guerre civile due à une courte expérience républicaine, que «la Monarchie est une idée neuve en Europe». Et qu'elle répond, le mieux qu'elle le peut, mais pour de vieilles nations historiques comme l'Espagne, ou la France, mieux qu'aucun autre régime, aux difficultés sans cesse présentes. C'est clair pour E. Mugica, député du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol : «Le Roi est le symbole de l'unité et de la permanence de l'Etat (...) Dans la monarchie de Don Juan Carlos prennent racines en se complétant la trajectoire libérale de son père et l'exemplarité prémonitoire de ceux qui étant républicains ont compris que le fondamental était de consolider le projet démocratique. Pour tout ceci la couronne est le symbole le plus grand de l'identité nationale.» Ou quand la Monarchie est la seule réalisation possible d'une République démocratique et plurielle.

Jean-Pierre Lamy
et Axel Tisserand

(1) Voir le texte complet de la Constitution espagnole dans «Le Lys Rouge» numéro 11 à paraître courant décembre.

(2) Cf Royaliste 334, article de B. La Richardais.

(3) Lire la Revue «Pouvoirs» numéro 8 et le compte-rendu que nous en faisons dans «Le Lys Rouge» numéro 12 à paraître début mars 1982. Abonnement au «Lys Rouge», normal : 30 F, de soutien : 50 F, tout règlement à l'ordre de «Royaliste».

la crise de l'Etat-providence

Pierre Rosanvallon est un chercheur dont chaque ouvrage peut être étudié avec profit. Dans son dernier livre «La crise de l'Etat-providence» (1) il s'efforce avec succès de définir ce que pourrait être un nouvel espace post-social-démocrate.

L'Etat-Providence est en crise. Toutes les sociétés occidentales notamment les social-démocraties ont fonctionné depuis quarante ans sur le modèle keynésien qui prônait une relance des investissements et de la consommation par des dépenses publiques et une politique étatique de la fiscalité et du crédit. Or ce modèle qui a apporté une certaine prospérité dans le domaine économique et de nombreux acquis dans le social est aujourd'hui en panne. Le ralentissement de la croissance a augmenté le poids des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations). En France, en huit ans, le taux des prélèvements par rapport au «Produit Intérieur Brut» est passé de 36% à 42%. Le coût de la protection sociale apparaît de plus en plus lourd à supporter économiquement, d'autant que l'accroissement des dépenses sociales augmente le déficit de l'Etat. C'est pourquoi la crise actuelle tend à produire du libéralisme. Elle explique la vague montante des «nouveaux économistes» américains (2) qui devant la faillite des Etats-Providence prônent un «hypothétique» état-minimal. Hypothétique dans le cadre d'une pensée libérale qui n'a jamais conçu l'Etat que comme une sphère chargée uniquement de défendre les libertés et de réguler le Marché, un Etat protecteur qu'ils opposent à l'Etat-providence. Cependant, remarque à juste titre, Rosanvallon «l'Etat-providence doit être compris comme la radicalisation, l'extension de l'Etat protecteur.» Les libéraux n'ont pas compris le lien intime qui unissait l'Etat comme forme politique à l'avènement de l'individu dans nos sociétés modernes. L'extension de l'Etat depuis le XIXe siècle est due moins, comme le soutiennent les marxistes et cer-

tains libéraux, aux crises cycliques du capitalisme qu'à sa logique interne.

Limiter l'Etat demande une redéfinition des rapports entre l'Etat et la société. La crise de l'Etat est consécutive à celle que traverse la société. Celle-ci s'atomise. On y constate une crise de la solidarité. Les réactions catégorielles se multiplient et aboutissent à une véritable «corporatisation sociale». En conséquence la demande d'Etat, compris comme instrument de justice sociale, est en baisse. Les formes classiques de la négociation collective (Etat/syndicats) qui soutenaient l'Etat et la société sont invalidées par les nouveaux conflits femmes/hommes, Etat/régions, qui ont émergé ces dix dernières années. Pour sortir de la fausse alternative privatisation/étatisation qui sont les deux faces d'une même erreur, Rosanvallon propose d'instaurer «une triple dynamique de socialisation, de décentralisation et d'autonomisation». Nous ne pourrions réduire l'Etat, ajoute-t-il, et en cela nous nous rejoignons, (3) qu'en reproduisant des espaces d'échange et de solidarité, comme par exemple les «associations de bon voisinage» en Angleterre.

L'alternative à l'Etat-providence est principalement «sociétale» Elle n'enlève pas le fait que l'Etat gardera son rôle central de mise en œuvre des solidarités et son rôle de justice qui fonde sa légitimité.

Hubert BOCQUILLON

(1) Pierre Rosanvallon -La crise de l'Etat-providence- Le Seuil. Prix franco : 60 F.

(2) Cf -Nouveaux ces économistes ?- in Royaliste-Cahiers-Trimestriels numéro 11 - prix franco : 10 F.

(3) Bertrand Renouvin -La révolution tranquille- Prix franco : 44 F.



Dans le premier tome de ses Mémoires, la comtesse de Paris avait raconté son enfance et sa vie d'exilée. Elle égrène maintenant ses souvenirs à partir de 1950, date du retour en France de la Famille royale.

tout m'est bonheur

Il y a un étrange contraste entre le sous-titre du livre - «Les chemins creux» - et la vie brillante et légère que l'on prête aux princesses. Un chemin creux n'indique que des marches séculaires, tantôt tristes, tantôt gaies, parfois la guerre et souvent le travail quotidien. Mais tout chemin mène quelque part : «Ma vie, écrit la comtesse de Paris, est un de ces chemins creux. Depuis longtemps, elle s'enfoncé chaque jour un peu dans la terre. Souvent, le sillon se resserre et m'étouffe. Peines et douleurs, c'est souvent cela, ma vie. Et, chaque fois, quels que soient le jour et la saison, ce chemin s'ouvre à nouveau sur une très grande prairie et me tire à la lumière, à l'espace. Pour une très grande joie.»

La comtesse de Paris a surtout voulu retenir, dans les dix années qu'elle raconte, les moments qui ont été heureux : le retour d'exil, les vacances et les voyages, la vie familiale au Cœur Volant, les mariages, les fêtes et les jeux. Deuils, soucis quotidiens et contraintes de la vie politique sont toujours à l'arrière-plan, non par parti pris de légèreté mais parce que les vraies peines ne se décrivent pas et parce que la comtesse de Paris a choisi de demeurer discrète quant à l'activité politique du Prince. Ce choix dans les souvenirs fait un livre gai, tendre, souvent franchement drôle.

Est-ce tout ? Même si ce livre est volontairement a-politique,

celles et ceux qui le liront découvriront un des secrets de la royauté : l'existence d'une famille qui connaît les mêmes joies et les mêmes difficultés que toutes les autres familles, aussi unie, aussi fragile, aussi sensible à l'évolution des mœurs. C'est ce qui fait de la monarchie le seul pouvoir à visage humain, dans lequel chacun peut se reconnaître parce qu'il éprouve les mêmes joies et les mêmes angoisses que la famille royale. S'ajoute chez ces dernières l'obligation, plus impérieuse que tout, d'accomplir son devoir d'état, de rendre à son pays le service éminent de la justice et de la liberté - ou de se préparer à le faire.

Les belles fêtes et les grandes cérémonies ne peuvent faire oublier que, dans la Famille royale, cette obligation doit être totale, allant s'il le faut jusqu'au sacrifice de la vie. C'est ce que nous rappelle la comtesse de Paris en évoquant, avec une brièveté voulue, la mort au combat du prince François. Les grandes douleurs sont muettes.

B. LA RICHARDAIS

Isabelle, comtesse de Paris -Les chemins creux- Ed. Laffont. Prix franco : 74 F.

Le premier tome des mémoires -Tout m'est bonheur- est toujours disponible. Prix franco : 74 F.

Offre exceptionnelle jusqu'au 15 janvier : les deux tomes pour 130 F franco.

Un des acquis de la Vème République avait été d'établir la paix scolaire, après des décennies de déchirements et de querelles inexpiables. François Mitterrand qui a su si bien assumer l'héritage gaulliste en des domaines aussi essentiels que les institutions et la défense nationale, prendra-t-il la responsabilité «historique» de le renier sur ce point précis ? Disons le tout net : s'il ne tenait qu'à lui, il y a toutes chances qu'il ne réanimait pas une guerre civile, artificielle et anachronique. Mais il n'est pas tout à fait seul. Il a affaire au sein de ses partisans et de ses amis socialistes à un groupe de pression puissant et organisé qui n'aura de cesse d'avoir eu sa revanche «contre les lois antilaïques». Certes, il n'est pas tout à fait démuni contre son propre camp, dans sa conscience et son pouvoir de monarque républicain. Mais il ne faut pas sous-estimer la menace. Elle est d'autant plus forte qu'elle s'enracine dans un inconscient et une histoire que le Parti socialiste a le plus grand mal à élucider, prisonnier qu'il est d'étonnants archaïsmes.

En 1981, il se passe encore dans ce pays d'étranges choses, des cérémonies où l'on révère la laïcité comme une bienfaitrice déesse, où des chorales enfantines reprennent à sa gloire des hymnes qui fleurent bon le combisme. J'ai moi-même entendu de mes oreilles des proclamations enflammées, du style : «L'enfant n'appartient ni à ses parents, ni à la société, ni à Dieu... il n'appartient qu'à lui-même.» En conséquence, l'orateur le destinait à l'école unique de son cœur où on lui apprendrait évidemment à être lui-même. Merveilleuses cornichonneries, à vous demander en quel siècle vous vivez... mais qui ont au moins un mérite : celui de montrer que la clef du problème scolaire demeure encore du domaine de ce que le bon Auguste Comte appelait métaphysique.

Oui, décidément, on ne s'en sort pas. Lorsque l'on compare les propos des actuels pourfendeurs des «lois Debré et Guémeur» aux débats qui entraînèrent la constitution de l'école de Jules Ferry, c'est une évidence. La problématique n'a pas changé, ou fort peu. L'argument numéro 1 des partisans d'un grand service public il y a cent ans et aujourd'hui est celui de l'unité de la nation que seule assurerait une école d'Etat. Si l'on suit les partisans du pluralisme scolaire, déclarent-ils aujourd'hui, il n'y a aucune raison pour qu'il n'y ait pas dans ce pays en dehors des écoles catholiques, des écoles marxistes, des écoles fascistes, des écoles Hare Krishna, etc. Prendre ce chemin, ce serait provoquer une déchirure du tissu national. L'argument ne manque pas de sérieux apparent, ni même de sérieux tout court. Il ne fait que reprendre l'idée qui fut à l'origine de l'école de la IIIème République.

LA RELIGION DE LA PATRIE

Cette idée, Pierre Chevallier la rappelle et l'explique tout au long d'un livre indispensable à la compréhension du problème. «La séparation de l'Eglise et de l'Ecole» (Fayard) : «N'ayant promis que la neutralité confessionnelle (à la fois garde-fou et rempart défensif contre les adversaires idéologiques de la nou-

réveiller jules ferry ?



par
gérard
leclerc

velle école), mais non la neutralité philosophique et politique, Ferry entendait bien que l'école laïque fut l'instrument d'une nouvelle unité spirituelle et morale du peuple français, indépendamment de toute référence chrétienne, et qu'elle serait la formatrice de citoyens dévoués à la République, en même temps que respectueux et reconnaissants envers la bourgeoisie armature essentielle du régime.» L'unité qu'assurait au pays le christianisme étant disparue, il fallait combler ce manque. Ce pouvait être une autre religion, celle même de la Patrie. On n'avait pas honte de le dire. Et ceux que Péguy a appelé les hussards noirs de la République ont ainsi préparé les victimes consentantes de l'immense holocauste de 1914-1918. Dans certaines cérémonies de la république socialiste (Panthéonade, 11 novembre) il y a un retour à cette religion patriotique. Et l'étonnement à ce propos de mon ami Bernard-Henri Lévy m'étonne. L'idéologie française c'est aussi et c'est peut-être même d'abord la religion républicaine, cet attachement fortement païen, absolu (on n'a plus d'autre absolu) de teneur positiviste à la patrie qui se fabrique son propre ciel.

Pierre Chevallier rappelle que Jules Ferry est positiviste de conviction, et que son école ne se veut pas neutre; elle entend donner aux enfants, futurs citoyens, une morale qui se tienne, la morale scientifique, celle qui ne manquera pas de se former dans un monde «qui a perdu tous ses mystères». Mais le concept de laïcité se précise ainsi singulièrement : le laïc c'est d'abord le refus du confessionnel, ce n'est pas pour autant l'indifférentisme dans l'ordre des valeurs. D'ailleurs, comment songer à l'éducation des enfants sans leur donner quelques règles de vie. C'est bien qu'il y a une marge sérieuse entre l'idée pure d'une liberté indéterminée et un projet éducatif laïc. Déjà un débat qui n'a rien perdu non plus de son actualité entre ceux qui se soucient davantage du rôle éducatif et unificateur de l'école et ceux qui restent fidèles à une certaine idée de liberté ou de neutralité. Jules Simon était lui aussi parfaitement logique lorsqu'il interpellait Ferry : «Oui ou non, l'Etat a-t-il pour mission de créer l'unité morale de la nation ? Le gouvernement républicain marche-t-il sur les brisées des

gouvernements qui se crurent chargés du soin des âmes ? Tout est là ! Balloté de la violence à la faiblesse et de la faiblesse aux révolutions, abandonnera-t-il la formule dont se réclament ses origines, la liberté !»

Mais l'expérience historique de la «grande révolution» aurait pu apprendre à cet étrange philosophe que partis de la liberté absolue les grands ancêtres en étaient rapidement arrivés au despotisme absolu. Jules Ferry aussi faisait des vœux pour la liberté, mais ses convictions positivistes le faisait souhaiter la victoire de son idéologie. Il ne craignait pas d'affirmer qu'il y avait «*unité dans les solutions de la morale, parce que la morale est la vie même de la société : la société n'aurait pas vécu si elle n'avait pas eu la force d'enfanter une puissance morale et une vérité morale, supérieure à tous les changements de doctrine et à toutes les controverses...*» Dans ces conditions, nul besoin de discuter, il n'y avait qu'une seule voie, contraignante et obligatoire.

UNE ECOLE MORIBONDE

Aujourd'hui encore les propos des promoteurs du grand service laïc oscillent entre le libéralisme (contre l'école confessionnelle qui oblige les consciences) et la nécessité d'un service public qui forme la conscience des citoyens. Il existe à ce sujet un étonnant divorce entre les propos tenus par Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des Instituteurs et sa base qui volontiers affirmerait à la manière d'un livre qui fit quelque bruit chez les enseignants : «Je suis comme une truie qui doute». La base enseignante souffre cruellement en France d'un manque de foi en sa mission. C'est d'autant moins étonnant qu'elle est elle-même profondément sceptique, voire nihiliste (exception faite bien entendu d'une minorité de gens dévoués qui se met en quatre pour les gosses qui lui sont confiés). On est bien loin de la morale de Jules Ferry. D'ailleurs dans les textes les plus récents, cette mal aimée est rejetée dans les «disciplines d'éveil» (!).

C'est bien pourquoi l'actuel débat et les trémolos sur la laïcité sont risibles et odieux. Ils ne font que rattacher les slogans éculés d'une école qui a fait son temps et qui se trouve aujourd'hui dans l'impossibilité radicale de répondre aux défis de la modernité. La seule efficacité d'un réveil ou d'une réanimation artificielle de cette moribonde serait l'éclosion d'un fanatisme ou d'un totalitarisme insupportables. Beau résultat ! La vérité c'est que plus ou moins consciemment, et plus que moins pour ses fondateurs, l'école laïque des origines a voulu imposer à la nation une nouvelle religion contre l'ancienne religion. Fort heureusement, ces fort honnêtes gens qu'étaient les instituteurs ont sauvegardé la liberté de conscience. La guerre de religion n'existe plus entre les écoles. Par contre nous nous trouvons face à un énorme problème scolaire que le réveil de Jules Ferry ne résoudra pas, pas plus que celui d'une religion laïque démonétisée. Alors pourquoi ne pas jouer le jeu d'un véritable pluralisme ? Mais c'est une autre histoire !

Gérard LECLERC



David Shahar a reçu le «Prix Médicis étranger» le 23 novembre 1981.

david shahar

Impossible de résumer «Le Palais des vases brisés», c'est une suite d'apologues, d'anecdotes, de récits proches de ceux des Hassidim, d'histoires juives, et d'histoires à la juive (c'est à dire soucieuses avant tout de savoir s'il y a un juge et un jugement), une suite d'histoires édifiantes, dont l'unité très ordonnée est la singularité d'une vie : d'une mémoire : d'une voix; trois journées de la vie d'un enfant de dix ans, en 1936, à Jérusalem. *L'enfant qui a grandi* raconte («il n'y a pas de grandes personnes» dit le secret confié à Malraux), il avoue son incapacité à bien vivre lorsqu'il est séparé de l'enfant qu'il fut, séparé des personnes rencontrées qui ont tissé les liens de sa mémoire; l'homme est relation : «Il semble que je ne sois pas capable de jouir de la réalité d'aujourd'hui (écrit Shahar), si ce maintenant ne résonne pas de l'écho de ce qui a été et de l'aspiration vers ce qui sera, si mon esprit n'est pas libre de continuer à tisser l'histoire dont les fils s'étirent du passé au futur.»

Le titre, «Le Palais des vases brisés», est aussi une histoire. Shahar ne la raconte pas de nouveau, elle est pourtant essentielle, mais aussi passée proverbes chez les juifs. Apologue ou théorie «figurée», due au kabbaliste Isaac Louria, les vases brisés tentent de dessiner la question du mal et de la réparation. Que le lecteur veuille bien se contenter de savoir que le bris des vases désigne d'une certaine manière l'effet de la miséricorde divine, que l'homme y

est considéré comme l'allié de Dieu dans l'œuvre de restauration, qui est paix et réconciliation : alliance : mariage.

Ces romans peuvent être regardés comme une version, selon l'imagination et la mémoire, de la question du mal, de la question de l'existence d'un juge et d'un jugement. Questions que les enfants se posent, et que la philosophie dédaigne en se consacrant à l'épistémologie. La métaphysique loge chez les poètes et les romanciers, chez ceux qui cherchent Dieu. Elle est chez eux si bien soignée qu'elle a gagné une forme dont l'excellence est très nouvelle. Citons (au hasard injuste de la mémoire immédiate, et parmi les ouvrages récents) quelques livres qui peuvent prétendre, comme ceux de Shahar, au rang de traités de «philosophie première» : *Une ascension* de Ludwig Holth, *Apothéose* de Ferdinando Camon, *L'école d'impiété* d'Alexandre Tisma, *Des cours d'eau peu considérables* de Jean-Loup Trassard.

Ce ne sont pas les histoires, encore qu'elles soient délectables, qui nous retiennent si vivement au *Palais des vases brisés*, ce n'est pas non plus le caractère historique que l'on a beaucoup loué (conformément au goût de notre temps), ce qui nous saisit et que nous tentons de retenir, de surprendre, en lisant davantage (de même que l'auteur qui poursuit actuellement cette œuvre), c'est la présence secrète que nous devinons, l'entente secrète mais active et vive, entre

LETTRES

l'auteur et le langage, entre l'auteur et la Parole, le Verbe, Dieu.

A Proust la mémoire offrit de saisir l'essence des choses en dehors du temps, l'œuvre d'art lui déchiffrait les signes et promettait le bonheur, éloignant la crainte de la mort, assurant parfois de l'immortalité.

La mémoire permet à Shahar de consentir au monde tel qu'il est, lui permet de l'aimer parce qu'il est toujours déjà ancien, plein de traces, de vestiges d'autres vivants qui ont passé cette vie : ennemis, ou amis avec lesquels il fut bon de vivre. Le monde est ancien par l'entrelacement des vivants et des morts, par les prolongements présents des actes du temps passé. Resurgissements, résurgences et réminiscences : autant de signes qu'il y aura résurrection.

Par le récit de ces vies rencontrées mêlées, repris, reconstruit comme sous divers angles, redit avec des avancées nouvelles, des progressions dans la connaissance de soi et des autres, des explorations nouvelles du palais immense de la mémoire, surgit «en creux», devinée en absence, sans que jamais la distance ne s'abolisse (pour autant pressentie infime), l'espérance de la compréhension du pourquoi, comme un visage consolateur aperçu au réveil d'un long délire, que retient seule de s'effacer la continuation du «beau délire». L'écrivain doit reprendre sa longue et patiente exposition, son pèlerinage, sa joyeuse récitation des chagrins, s'il ne veut pas que disparaisse la beauté consolatrice. L'œuvre de Shahar est comme une humble théodicée qui ne parvient pas à être autre chose qu'une belle oraison demandant l'intelligence. Une littérature de secrets; mais ce serait là ce à quoi sert la littérature : transmettre des secrets.

Pour le reconnaître nous manque une purification, de nous laver de notre désinvolture à l'égard du langage, du «phénomène mystérieux et adorable de la Parole» (dit Ponge). La littérature n'est pas un délassement (c'est une tension), ni une distraction (c'est une humble voie royale); purifions-nous afin de lire les «scribes et les prophètes» que le Christ dit nous avoir envoyés.

David Shahar a œuvré dans la beauté, dans le souci de son salut, c'est à dire dans le souci du salut des autres; le lire «fait du bien» pour dire les choses simplement.

Ghislain SARTORIS

David Shahar - *Le Palais des vases brisés*; *Le Palais des vases brisés II* : un voyage à Ur de Chaldée; *Le Palais des vases brisés III* : le jour de la Comtesse : prix 88 F franco. Les trois volumes : 175 F franco. Ces trois romans traduits en beau français par Madeleine Neige, édités dans la collection *Du Monde Entier* chez Gallimard.

FEUILLETS D'EN MARGE

29 novembre - «Arts», qui a pris une place indispensable pour moi dans le rayon des revues artistiques, sans moyens sophistiqués, par la seule qualité de ses textes, pose à quelques critiques une question naïve et impossible : que restera-t-il de Picasso ? Ce qui restera de Picasso, nous n'en savons rien. Ce qui restera de Picasso appartient au futur; à sa liberté, à sa part d'indétermination. Chaque époque invente son «Musée Imaginaire»; la création est au présent, c'est elle qui ressuscite un passé qui lui appartient. La chaîne de l'art ne descend pas des causes aux effets : l'Art vit l'existence mystérieuse des métamorphoses, selon la belle expression de Malraux. Stendhal, à peu près ignoré du XIX^e siècle, appartient au XX^e et d'Ingres, célébré comme le Maître, que restait-il de vivant sinon son violon : étonnant ! C'est Daumier, Picasso, Masson, Fautrier, Dubuffet qui inventent Goya, ce n'est pas Goya qui produit Picasso. Goldman et Barthes réinventent Racine autant que M. Th. Maulnier et Mauriac. L'avenir réinventera son Picasso, inconnu de nous; ou l'oubliera. Nous n'en savons rien. La seule question à laquelle nous puissions honnêtement répondre, c'est : qu'est-il pour nous ? Un géant devant le soleil.

6 décembre - *Réalisme ou pas ?* Bernanos a tranché : «Le Réalisme est (...) le bon sens des salauds». (La France contre les Robots)

13 décembre - Dans l'expression «intérêt national», c'est le mot intérêt qui me fait hurler. Intérêt ! Jugeons donc «l'intérêt» national à l'aune du mot. Qu'est-ce qu'un intérêt ? C'est le fruit d'un capital bien placé, c'est un rapport, - un bon rapport, de préférence. L'intérêt, c'est l'argent que rapporte l'argent. C'est la façon capitaliste d'engrosser le Capital. Mais la France ! La France n'est pas un capital capitaliste. C'est un capital spirituel. Un capital capitaliste et un capital spirituel s'opposent front à front : comme l'épargne s'oppose à la dépense. Un capital bourgeois prolifère sur ses économies; le capital France vit sur ses dépenses : la France est ce qu'elle dépense, ce qu'elle donne au monde, - non ce qu'elle lui prend. Le système capitaliste fournit des réalistes, comme les internats fournissent les pions. L'esprit de la dépense française donne des saints et des héros, à défaut : des hommes d'honneur, des gentils-hommes. Je vois bien que «l'ancien régime» fournissait Monsieur Barre, grand réaliste et grand pion s'il en fut jamais. Je ne vois pas que le nouveau nous donne, à défaut de saints et de héros, l'honnête homme du socialisme français. Je vois que l'ENA fournit en pions divers et (secrètement) copains, - (complices des mêmes mots ?), je vois que nous allons passer d'une banque capitaliste à une banque socialiste. Je ne vois pas que nous ayons changé d'intérêt ni de capital.

Gilles HAUBERVILLE

2e liste de souscription

M. PARIS : 25 F - H. ALVAREZ : 80 F
G. VILLAUME : 240 F - G. LACOSTE :
120 F - H. LAPLANCHE : 500 F - L.
GLAIZE : 150 F - R. PERRIN : 50 F -
J. DESCOEURS : 200 F - A. BOU-
RENE : 50 F - Dr. BERGER : 500 F -
GH de RADKOWSKI : 100 F - J. MA-
LERGUE : 120 F - M. BOVANI : 100 F
- B. PONTIE : 145 F - A. LAZINIER :
200 F - J. ROCHE : 90 F - E. VALIN :
100 F - B. LACHARPIE : 250 F -
J-P ANGELLA : 36 F - R. LACOSTE :
70 F - R. LOUIS : 100 F - Dr DUCHE-
MIN : 100 F - V. LOUIS : 50 F - M.
BOUTOT : 200 F - L. BOISSAVY :
50 F - J-F MANTE : 250 F - Ph. LA-
BARRIERE : 55 F - A. FINCATO :
102 F - JM SUROT : 400 F - C. DRA-
VIGNEY : 40 F - JC RAUZY : 180 F -
JL HENRY : 2500 F - A. RIVALS :
100 F - Militaire anonyme : 20 F -
C. CHAMBERLIN : 200 F - I. MINO-
RET : 3000 F - J. CAMBOU : 150 F -
H. TROUSSET : 50 F - A. DARBEAU :
250 F - Mlle DUBA : 40 F - Dr BUIS-
SON : 300 F - Anonyme HAM : 30 F -
Y. FIDERER : 200 F - J. BONNAF-
FONS : 100 F - R. RAYNAL : 100 F -
M. PARIS : 150 F - GP BERNARD :
300 F - A. BERGON : 15 F - Dr JOU-
VE : 300 F - Mlle PAMELART : 25 F -
R. BERTIN : 400 F - Mme SANDAHL :
40 F - G. CRISTAU : 120 F - P. BEAU-
VAIS : 40 F - M. FONTAURELLE :
200 F - N. BLANC : 2000 F - D.
CLAUDEL : 30 F - Anonyme Greno-
ble : 800 F - B. MALATERRE : 40 F -
MP CLAIRMET : 180 F - M. BOVA-
NI : 15 F - M. (Aube) : 15 F - J.P.
MENARD : 1500 F - J. JACQUET :
50 F - E. CHUPIN : 180 F - AUBOY-
NEAU : 150 F - E. LATAPERRE : 600 F -
F.D. : 150 F - R. MAGNEN : 400 F -
M. de PREUX : 150 F - J. de VILLE-
CAUDE : 400 F - B. BARBE : 60 F - R.
LANGLOIS : 550 F.

TOTAL DE CETTE LISTE : 20.563 F

TOTAL GENERAL : 30.640 F

souscription :

le démarrage est fait, mais l'effort doit continuer ...

Il y a juste un mois, je vous faisais part ici de ma vive inquiétude quant à notre souscription. Lancée fin septembre, elle avait pour but de rassembler 40.000 F afin d'assumer le remboursement des prêts qui nous avaient permis l'achat d'un matériel d'imprimerie. Or, il y a un mois, nous étions à peine parvenus à une somme de 10.000 F. Cela nous mettait dans une situation financière particulièrement difficile.

De nombreux lecteurs se sont alors réveillés, et la liste de souscription que nous publions ici porte le total à plus de 30.000 F. Que tous ceux qui ont déjà répondu à cet appel soient ici remerciés, grâce à eux nous sommes à peu près certains de passer cette échéance difficile. Je m'adresse aujourd'hui plus particulière-

ment à ceux qui n'ont encore rien donné : il nous reste quinze jours pour trouver les 10.000 F encore manquants, c'est largement suffisant si chacun d'entre eux fait un effort pour nous envoyer sa participation, même modeste, dans les jours qui viennent. L'existence d'un journal comme «Royaliste» et d'un mouvement comme la NAR dépend étroitement de la capacité de générosité de ses amis. Jusqu'à ce jour elle n'a jamais fait défaut et je suis persuadé qu'aujourd'hui encore, la démonstration en sera faite.

Yvan AUMONT

P.S. Les dons doivent être adressés à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris, en précisant «pour la souscription».

BOITES POSTALES ET CORRESPONDANTS

BOUCHES DU RHONE :
NAR - B.P. 124 - 13605 Aix-en-Provence Cédex.
PYRÉNÉES ATLANTIQUES :
J.J. Boisserolle - Le Hameau du Luy - Cidex 03 A - 64121 Serres-Castet.
MAINE ET LOIRE :
NAR - X. Perrodeau - B.P.253 - 49002 Angers - cedex.

MARNE :
NAR - 32, Bd Diancourt 51100 Reims.
ALPES MARITIMES :
NAR - B.P. 659 - 06012 Nice Cédex.
SEINE MARITIME :
NAR - B.P. 857 - 76010 Rouen Cédex.
YVELINES :
NAR - B.P. 120 78003 - Versailles Cédex.

PARIS - Mercredis de la NAR

Pas de réunion pendant la période des fêtes. Repris le mercredi 6 janvier à 20 H.

JOURNÉES ROYALISTES

A suivre ...

DIFFUSION DE «ROYALISTE»

L'un de nos soucis principaux est d'augmenter régulièrement l'audience de notre bi-mensuel. Pour cela, et faute de moyens financiers importants, nous ne devons compter que sur l'aide de nos amis, militants ou sympathisants qui ont à cœur de faire connaître le journal autour d'eux. A cette intention nous avons créé deux types d'abonnement spéciaux :

- l'abonnement-paquet pour recevoir 5 ou 10 exemplaires du journal à chaque parution (tarif pour trois mois : 5 ex - 58 F - 10 ex. 114 F)
- l'abonnement-invendus qui permet de recevoir, avec quinze jours de retard, des numéros invendus du journal (tarif pour 6 mois : 5 ex : 25 F - 10 ex : 45 F)

ACHETEURS PARISIENS

L'administration du journal procède actuellement à une réorganisation de la diffusion dans les kiosques de la région parisienne. Afin de faciliter ce travail et de permettre une meilleure répartition de notre journal, nous demandons aux lecteurs de Royaliste qui achètent leur journal en kiosque dans la région parisienne, de s'efforcer, pendant quelques mois, d'effectuer leur achat toujours dans le même kiosque. D'autre part n'hésitez pas à nous signaler les marchands où il serait souhaitable que Royaliste soit en vente.

royaliste ♦

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57.
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

Changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
N° de commission paritaire 51700.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (35 F), 6 mois (65 F), un an (110 F), de soutien (250 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Les socialistes sont vraiment déconcertants. Pendant des années, ils nous ont dit qu'ils étaient prêts à assumer les responsabilités du pouvoir, évoquant leurs dossiers et sortant leurs propositions à tout bout de champ. Pour une part non négligeable, ce discours sans cesse répété relevait de la propagande, ou de l'auto-suggestion : les socialistes victorieux, et sans doute surpris de l'être enfin, ont amorcé le « changement » dans l'improvisation et l'incohérence verbale. Qui l'eût cru ?

D'aucuns me reprocheront, une fois de plus, une sévérité excessive. Elle n'a pourtant jamais été systématique, et ne saurait être confondue avec les clameurs hystériques de la droite. Nous avons approuvé la décentralisation, et dit l'intérêt majeur des nationalisations, tout en soulignant un manque de rigueur. Prudents sur la politique étrangère, faute du recul nécessaire à un jugement d'ensemble, nous avons estimé que le Président n'était pas sorti de son rôle d'arbitre, et tenu pour mineurs les foudres et les pas de clercs de certains membres de son gouvernement. Après tout, il fallait bien que ces anciens politiciens fassent, sur le tas, leur apprentissage d'homme d'Etat.

L'inquiétant est que le « changement » se poursuive, après ces six premiers mois, dans une incohérence manifeste. Non seulement les ministres tiennent des propos qui contredisent la stratégie gouvernementale, mais, de plus, certains actes sont en contradiction flagrante avec les principes énoncés par la gauche quand elle était dans l'opposition. Jusqu'à quand irons-nous d'affaire Delors en affaire Fillioud ?

ANECDOTE

Il paraît que les déclarations du Ministre de l'Economie n'ont provoqué qu'une tempête dans un verre d'eau. Il n'est tout de même pas indifférent que Delors ait réclamé une « pause » dans les réformes et qu'il ait été désavoué par le Premier Ministre. L'incident est clos, mais il faudra se souvenir que, dès le 29 novembre 1981, le Ministre de l'Economie se déclarait partisan de l'arrêt d'un mouvement à peine amorcé.

L'affaire Fillioud est plus grave encore puisqu'elle touche à la liberté d'expression. Sur ce point, quelle distance entre les promesses et les actes, entre l'attitude du Ministre de la Communication et les principes du socialisme français ! Voici qu'un socialiste intervient auprès du Pré-

vers une politique industrielle ?



par
bertrand
renouvin

sident de TF1 pour qu'un reportage sur la prostitution des enfants à Manille ne soit pas diffusé. Comment peut-il considérer comme une « faute » cette émission qui dénonçait la misère et l'exploitation ? Souci de ne pas choquer le téléspectateur ? Il faut tout de même se demander par qui le scandale est arrivé : par la télévision qui révèle un état de fait, ou par le gouvernement Philip-pin qui ne protège pas les enfants de Manille des effets d'un « mondialisme » qui inclut dans son système un tourisme très particulier ? Cette prostitution des enfants est-elle une « anecdote », comme l'écrit Fillioud ou bien le signe, atroce, de la corruption et de la destruction que le capitalisme occidental porte en lui ? En adressant à M. Boutet cette lettre pleine de mauvaise foi, M. Fillioud a en outre révélé la conception très bourgeoise et très conservatrice qu'il se faisait de l'information : à une télévision libre - libre de dénoncer, libre de choquer pour réveiller, libre de révéler ce qui a été hypocritement caché - M. Fillioud préfère une télévision fade, une information masquée par le libéralisme facile qui se flatte de donner la parole à l'opposition et d'évoquer longuement les vilaines affaires du septennat précédent.

Répetons-le encore : ce n'est pas la droite qui menace en ce moment l'expérience socialiste en cours, mais quelques uns de ceux qui sont censés travailler au « changement ». Alors que beaucoup de réformes importantes sont entreprises, un malaise a été créé à coup de petites phrases malheureuses, de décisions brouillonnes, de gestes mineurs, mais inquiétants. C'est le congrès socialiste de Valence qui a mis fin, par ses provocations inutiles à « l'état de grâce », et c'est

la lettre de M. Fillioud qui, aujourd'hui fait apparaître un divorce possible entre la politique socialiste et la liberté de l'information.

ACHETER FRANÇAIS

Faut-il pour autant porter une condamnation globale ? Malgré ce qui vient d'être dit, rien n'est encore définitivement compromis. Il suffirait de peu de choses pour que le gouvernement parle d'une seule voix, et d'un peu de courage pour que l'information soit enfin libérée de la tutelle étatique. Et puis, comment négliger les décisions prises dans le domaine de la politique industrielle ? Nous avons tant réclamé qu'elle soit définie, tant souhaité les mesures qui viennent d'être prises, que nous aurions mauvaise grâce à ne pas les approuver pleinement. Car voici que l'idée d'une reconquête du marché intérieur se précise, dans des domaines qui avaient été négligés ou abandonnés par le libéralisme giscardien.

Il s'agit de réorganiser les secteurs industriels menacés, sur le plan de matières premières, des productions et des modes de commercialisation, en limitant discrètement les importations. Une meilleure exploitation du patrimoine forestier est prévue, qui permettra de réduire nos importations de bois et de pâte à papier. Un plan pour le cuir vient d'être mis en œuvre, qui permettra d'enrayer la spéculation sur les peaux et de diminuer le nombre de chaussures achetées à l'étranger : désormais, les licences d'importation seront délivrées en fonction des résultats obtenus à l'exportation. Mais l'aspect le plus important de cette reconquête est le lancement d'un plan dans le secteur-clé de la machine-outil : doublement de la production en trois ans et réduction de 60 à 30% de la pénétration étrangère. Il est possible que certains dénoncent une mentalité « cocardière », qui consiste à faire « acheter français ». Il faut pourtant se rendre compte que l'Europe est morte et que la soumission aux lois de l'économie libérale conduisait l'économie française à la ruine et jetait les Français dans le chômage.

Pourquoi donc notre économie serait-elle sacrifiée sur l'autel d'un libéralisme que tout le monde honore mais qu'aucune puissance industrielle ne respecte ? Après tout, il est infiniment moins scandaleux de développer la production économique nationale - ce qui n'empêche ni l'échange, ni l'aide aux pays pauvres - que de se livrer à de grossières manifestations nationalistes sur les terrains de sport...

Bertrand RENOUVIN